

# LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES DE BASKETBALL



**Actualisation des statuts conformément aux nouvelles  
exigences de la Fédération Française de Basketball**  
*(Note d'information du 27 mars 2019)*

# Déroulé d'évènements

**AG FFBB  
(20/10/18)**

- Evolution des statuts fédéraux
- Actualisation des statuts-types

**Note de la  
Fédération  
(27/03/19)**

- Volonté d'harmonie fédérale
- Exigence de dépôt sur eFFBB

**Date  
butoir  
d'adoption  
(15/07/19)**

- Entrée en vigueur dès l'adoption en AG
- Exception concernant le Comité Directeur

- **ARTICLE 1** : Référence à l'Assemblée Générale du 20 octobre 2018
- **ARTICLE 5** : Ajout des modalités relatives à la perte de la qualité de membre (*démission ou radiation*)
- **ARTICLE 6** : Exigence de licence et passage à 16 ans au moins pour l'âge des représentants en AG
- **ARTICLE 7** : Modalités de convocation d'AGO à défaut de précisions par un règlement intérieur (*convocation dans les trente jours, ordre du jour dans les dix jours, fixation de date et lieu*) et transmission des documents sur eFFBB (*procès-verbal et feuille de présence*)
- **ARTICLE 8** : Modalités de convocation d'AGE (*dans les deux mois par tout moyen écrit*) et prise en compte des établissements avec diffusion de l'ordre du jour dans les vingt jours

- **ARTICLE 9** : Composition du Comité Directeur (*avec au moins deux jeunes de moins de vingt-six ans*) et hiérarchisation pour le décompte des élus en fonction des spécificités
- **ARTICLE 11** : Adaptation législative pour rendre éligible au Comité Directeur les candidats licenciés de seize ans au moins à la date de l'élection au sein du ressort de la Ligue
- **ARTICLE 12** : Dépôt des PV de réunion du Comité Directeur sur eFFBB avec possible publication sur le site internet de la Ligue ou tout autre site porté à la connaissance des membres
- **ARTICLE 15** : Harmonisation des modalités de désignation de Vice-Président et premier Vice-Président
- **ARTICLE 19** : Dépôt des procès-verbaux du Bureau sur eFFBB dans les quinze jours

## 1<sup>ère</sup> étape

- Réunion du Comité Directeur de la Ligue pour approbation des statuts
- **Dans les 15 jours** : dépôt du PV du Comité Directeur sur eFFBB

## 2<sup>ème</sup> étape

- **Dans les 2 mois maximum** (*sur demande du Comité*): Convocation d'AGE/AGO au plus tard le 15/07/19
- **Au moins 20 jours avant l'AGE** : Modifications statutaires portées à la connaissance des membres

## 3<sup>ème</sup> étape

- Réunion d'AGE pour adoption des statuts (*à l'exception du renouvellement du Comité*) et résolution spéciale pour sécuriser le mandat en cours des membres du Comité
- **Dans les 15 jours** : Dépôt des statuts et procès-verbal d'AGO/AGE sur eFFBB

## 4<sup>ème</sup> étape

- **Dans les 3 mois de l'AGE** : Déclaration administrative en préfecture
- **Septembre 2019** : Relance des organismes déconcentrés par le Service juridique de la FFBB